



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### Mise à l'enquête publique complémentaire pour un projet d'améliorations structurelles

Requérant	:	Etable cons. La Puchottaz, par M. Gérard Genoud, Le Platane 11 / Rte de Moiry 5, 3961 Grimentz
Auteur du projet	:	Atelier d'architecture A. Vianin, Rue du Village 75, 3961 Grimentz
Objet complémentaire	:	Construction d'un couvert pour la détention des veaux en remplacement d'un tunnel en tôles
No plan / No parcelle	:	Plan N°9, parcelles N°629
Coordonnées	:	2°6'10"421 / 1°11'13"590
Zone du plan d'affectation	:	Zone à bâtir (zone réservée)

En application des articles 17 et 22 alinéa 2 de l'ordonnance cantonale sur l'agriculture et le développement rural du 20 juin 2007 (OcAgr), l'Office des améliorations structurelles, d'entente avec le Service de l'agriculture, soumet à l'enquête publique l'objet complémentaire mentionné ci-dessus en lien avec le projet de construction déjà mis à l'enquête publique le 31.01.2020. Cette mise à l'enquête publique complémentaire est conduite de pair avec la procédure visant à l'octroi d'une autorisation de construire au sens des dispositions de la législation sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Le dossier complet, comprenant tous les documents utiles, peut être consulté durant 30 jours auprès du greffe communal de la commune d'Anniviers, ainsi qu'auprès de l'Office des améliorations structurelles à Châteauneuf/Sion, durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux.

Les oppositions éventuelles à cet objet complémentaire, dûment motivées, doivent être adressées par lettre recommandée et en deux exemplaires au Département de l'économie et de la formation, Service de l'agriculture, Office des améliorations structurelles, case postale 437, 1951 Sion, dans les 30 jours dès la présente publication.

Anniviers, le 4 septembre 2020

L'Administration communale